

LES CONSIGNES DE TRI

DÉCHETS VÉGÉTAUX

Poubelle avec 2 poignées opposées, sans couvercle, avec ou sans roulettes (maxi 100L), cartons ouverts



Feuilles mortes, entretien des massifs



Branches d'arbres (10cm diamètre maxi)



Tontes de pelouse



Tailles des haies et arbres en fagots liés avec ficelle (1,5 m maxi)

LES PIÈGES !

Sont exclus :

- la terre
- le bois peint ou verni
- les pots en terre
- les souches d'arbre
- les fagots supérieurs à 1,5 m
- les liens plastiques et métalliques entourant les fagots



Ne pas utiliser de sacs en plastique.

Comment évacuer vos déchets végétaux ?

Selon votre commune, 3 solutions :

- ➔ En collecte en porte à porte
- ➔ A la benne de collecte des déchets verts, les samedis
- ➔ Pour toutes les communes, auprès des 3 déchèteries

Vos bacs ne sont pas vidés mécaniquement mais par les agents de collecte. Pour cette raison, veillez à ce que votre contenant rempli de déchets verts soit d'un poids raisonnable, sinon il pourrait ne pas être collecté.



Merci de veiller à respecter le bon contenant pour faciliter les manipulations !